

Étaient présents : La liste des membres du Club de Natation Les Riverains qui ont assisté à cette assemblée générale apparaît à l'Annexe 1 du présent procès-verbal.

1) Ouverture de l'assemblée

La rencontre débute à 19 h 5. Madame Andrée L'Hébreux préside l'assemblée générale annuelle et souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sophie Martel, appuyée par Marie-Josée Lamontagne; il est adopté à l'unanimité.

3) Vérification du quorum

Andrée L'Hébreux mentionne qu'il y a quorum avec 22 participants dû au fait que nous avons 5 % des membres actifs et associés.

4) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Andrée L'Hébreux demande aux membres s'ils ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 24 septembre 2009. Elle laisse un moment pour que les membres qui ne l'avaient fait puissent le faire avant l'adoption. Aucune modification n'est apportée. Sur la proposition de Mme Sophie Martel, appuyée par Mme Isabelle Côté, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5) Présentation et approbation du rapport financier annuel

Le rapport financier de l'exercice clos le 31 mars 2010 est présenté par monsieur Dany Bussières, comptable agréé. Monsieur Bussières fait la lecture et donne les explications du rapport financier au 31 mars 2010.

Il est proposé d'accepter les états financiers tels que présentés et de confier l'examen des états financiers à la firme Malenfant Dallaire.

Proposé par Nicole Trudel et appuyée par François Gosselin, la proposition est acceptée à l'unanimité.

6) Implication des parents – Officiels pendant les compétitions (Lévis et extérieur)

Sophie Martel explique aux parents la partie concernant les officiels et les chronométreurs et l'importance de s'impliquer à faire les sessions de bénévolat. Elle invite les parents à prendre connaissance du dépliant d'information qui leur a été remis. Elle indique également qu'il y a des formations qui sont offertes aux parents désirant chronométrer.

Sophie Martel fait part aux parents qu'elle cède sa place en tant que responsable des officiels et la gestion des compétitions à Jean-Pierre Tremblay et qu'elle fera suivre les coordonnées de M. Tremblay, afin qu'il communique avec lui.

Andrée L'Hébreux remercie au nom des membres du conseil d'administration Mme Sophie Martel pour son excellent travail au niveau des compétitions et de sa très bonne implication au sein du conseil d'administration.

7) Modifications aux règlements généraux

Madame Andrée L'Hébreux mentionne qu'il n'y a aucune modification à apporter aux règlements généraux.

8) Mot de l'entraîneur et présentation de l'entraîneur adjoint, M. Charles Labrie

Guillaume fait un retour sur sa deuxième saison comme entraîneur-chef.

Pour la saison 2009-2010, l'emphase a été mise sur le recrutement au niveau de l'école de natation. La publicité et l'inscription par courriel ont permis au Club de connaître sa meilleure session d'inscription à la session de printemps 2010. Au total, nous aurons eu plus de 575 inscriptions différentes au cours de l'année 2009-2010. Guillaume souligne le travail et support de Julie Fréchette comme directrice de l'école de natation et de Pascale Blais Lecours qui la seconde.

Depuis janvier 2010, Yvon a pris la décision de se concentrer sur le programme des Maîtres-nageurs et de se retirer du programme Sport-Études. C'est Charles Labrie qui a pris le poste à partir du mois d'avril 2010.

Pour la saison 2009-2010, une grande partie de l'entraînement a été placée sur le renforcement physique des athlètes. Cet ajout au programme aura des résultats à long terme sur nos athlètes.

Guillaume nous donne les détails du nombre de standards atteint par nos athlètes.

- Trois nageurs ont atteint le standard National senior.
- Douze nageurs ont atteint les standards Nationaux Jeunesse et Junior.
- Vingt-et-un nageurs ont atteint le standard Provincial 2.

Guillaume nous présente les nouveautés et les détails pour la saison 2010-2011.

Pour cette saison, l'emphase sera mise sur le recrutement au niveau compétitif. Un document de présentation et de promotion du Club a été remis à tous nos membres et déposé aux deux places d'entraînement.

Nouveautés 2010-2011

- Création du groupe d'âge 10 & moins, à trois entraînements par semaine.
- Changement de l'horaire pour le Groupe d'âge 11-12 ans qui passe de trois à quatre entraînements par semaine, mais pour le même nombre d'heures total d'entraînement.
- Les entraînements du samedi matin débiteront à 6 h au lieu de 6 h 30 pour laisser plus de place aux nageurs recrues.
- Nouveau mode de paiement pour les maîtres-nageurs «paiement à la carte», les maîtres peuvent maintenant s'acheter une carte de 10, 20 ou 30 séances qu'ils peuvent écouler sur toute la saison qui se termine en juin.

Pour la saison 2010-2011, il n'y aura pas de camp d'entraînement à l'extérieur pour permettre au Club d'avoir plus de fonds pour la saison suivante, car se sera l'année préolympique.

Les entraîneurs ont comme projet de mettre en place un tournoi de golf comme moyen de financement pour le Club.

Charles Labrie, entraîneur-adjoint se présente aux membres présents. Il mentionne qu'il a le groupe primaire en après-midi pour le Sport-études. Il nous fait part qu'il est un nageur lui-même, qu'il a nagé sept ans pour le Club de NCC de Charny, deux années pour le Club de CSQ, qu'il a eu comme coach Guillaume et qu'il a connu de très bonnes performances au niveau de la natation. Il est très heureux de faire partie de l'équipe des Riverains.

9) Élections des membres du conseil d'administration

Andrée L'Hébreux présente les membres du conseil d'administration aux parents présents et les remercie pour leur implication au sein du conseil d'administration. Elle demande à Monsieur Pierre St-Georges de présider l'élection des nouveaux membres. M. St-Georges accepte et nous fait la lecture des procédures d'élection. Il informe l'assemblée qu'il y a quatre postes de disponible d'une durée de deux ans et un mandat à terminer de un an.

Tout d'abord, il annonce la démission en cours d'année de Mme Nancy Vaillancourt et que Mme Sophie Martel ne terminera pas son mandat de deux ans dû au fait que sa fille nage plus pour les Riverains. De plus, Mmes Sophie Latendresse, Chantal Fournier et lui-même ont terminé leur mandat de deux ans.

Il nous fait part des membres restants, soit Mmes Andrée L'Hébreux, Michèle Chouinard, Josée Grondin et Jean-Pierre Tremblay.

Monsieur Dany Bussièrès propose qu'on demande aux membres sortant s'ils sont toujours intéressés à continuer au sein du conseil. Cette proposition est appuyée par M. Yvon Bourget et est acceptée à l'unanimité. M. St-Georges interroge un à un les membres en leur demandant s'ils sont intéressés.

Mme Andrée L'Hébreux, accepte.

Mme Josée Grondin, accepte.

Mme Michèle Chouinard, accepte.

Mme Jean-Pierre Tremblay, accepte.

Monsieur St-Georges informe que cinq postes restent à combler, soit le poste de Mme Sophie Latendresse, Chantal Fournier, Nancy Vaillancourt et le sien pour une durée de deux ans et celui de Sophie Martel pour une durée de un an et demande s'il y a des propositions.

Plusieurs candidatures sont proposées par :

- Monsieur Dany Bussièrès propose Sophie Latendresse, secondé par Andrée L'Hébreux.
- Monsieur Dany Bussièrès propose Chantal Fournier, secondé par Michèle Chouinard.
- Madame Chantal Fournier propose Martin Valcourt, secondée par Andrée L'Hébreux.
- Madame Andrée L'Hébreux propose Claude Breton, secondée par Dany Bussièrès.
- Madame Chantal Fournier propose Dany Bussièrès, secondée par Michèle Chouinard.
- Madame Sophie Martel propose Nicole Trudel, secondée par Andrée L'Hébreux.

Après vérification auprès des gens proposés, voici les réponses des membres :

- Madame Sophie Latendresse accepte pour un mandat de deux ans.
- Madame Chantal Fournier accepte pour un mandat de deux ans.
- Monsieur Martin Valcourt accepte pour un mandat de deux ans.
- Monsieur Claude Breton accepte pour un mandat de deux ans.
- Monsieur Dany Bussièrès refuse.
- Madame Nicole Trudel accepte, mais pour la fin du mandat de madame Sophie Martel, soit un mandat de un an.

Comme le conseil d'administration compte neuf membres, il n'y aura pas d'élection.

Le conseil d'administration sera composé de:

- Poste 1 Madame Andrée L'Hébreux poursuite d'un mandat
- Poste 2 Madame Josée Grondin poursuite d'un mandat
- Poste 3 Madame Michèle Chouinard poursuite d'un mandat
- Poste 4 Monsieur Jean-Pierre Tremblay poursuite d'un mandat
- Poste 5 Madame Sophie Latendresse nouveau mandat de deux ans
- Poste 6 Madame Chantal Fournier nouveau mandat de deux ans
- Poste 7 Monsieur Martin Valcourt nouveau mandat de deux ans
- Poste 8 Monsieur Claude Breton nouveau poste de deux ans
- Poste 9 Madame Nicole Trudel poursuite du poste de Sophie Martel pour un an.

Andrée L'Hébreux remercie bien sincèrement les membres sortant pour leur implication, leur présence et leur travail tout au long de l'année au sein du conseil d'administration. Elle remercie également les nouveaux membres d'avoir accepté de faire partie du conseil et leur souhaite la bienvenue.

10) Questions diverses

Aucune question.

11) Tirage d'un prix de présence «50 \$ au Club de natation les Riverains»

Le prix de présence a été gagné par Madame Lucie Blanchette.

13) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente propose la levée de l'assemblée générale annuelle. L'assemblée se termine à 20 h 40 et il est proposé par Monsieur Dany Bussièrès, appuyé par Hubert Powers de lever l'assemblée générale annuelle et est adopté à l'unanimité.

Andrée L'Hébreux,
Présidente

Michèle Chouinard, secrétaire

Approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 2 novembre 2010
(Sous réserve de son adoption lors de la prochaine assemblée générale annuelle)

ANNEXE 1

Étaient présents à l'assemblée générale annuelle du Club de natation Les Riverains :

Andrée L'Hébreux
Josée Grondin
Chantal Fournier
Jean-Pierre Tremblay
Michèle Chouinard
Marie-Josée Lamontagne
Sophie Latendresse
Isabelle Côté
Guillaume Mecteau
Ghislaine Blais
Sophie Martel
Charles Labrie
Jean-Michel Boisclair
Lucie Blanchette
Martin Valcourt
François Gosselin
Dany Bussièrès
Nicole Trudel
Hubert Powers
Pierre St-Georges
Claude Breton
Nom illisible